métropole

LE MAGAZINE #79 MAI 2019

www.angersloiremetropole.fr

DÉPLACEMENTS, VOIRIE, ENVIRONNEMENT...

Territoire intelligent : votre quotidien de demain

angers loire métropole
communauté urbaine

EDITO

Le développement économique doit profiter à tous

THIERRY BONNET

Le développement économique et l'emploi resteront notre priorité jusqu'à la fin du mandat.

C'est un engagement que nous avons pris devant nos concitoyens, c'est un engagement que nous tiendrons. Parce que les aider à (re)trouver un travail est la première des solidarités que nous leur devons.

Pour notre territoire, 2018 a été une année spectaculaire en matière d'emploi, avec, au décompte, plus de 2 500 créations annoncées ou mises en œuvre, dont 1 600 issues d'entreprises nouvellement implantées ou à venir.

Cette réussite conforte la stratégie de développement économique qui est la nôtre depuis 2014.

La mobilisation des élus, celle des services municipaux et communautaires, notamment au travers de notre agence économique, Aldev, nous permettent d'être plus efficaces, plus innovants, donc plus performants. Et de recueillir aujourd'hui les fruits de nos efforts, qui doivent bénéficier à tous les Angevins.

Car le développement économique n'a d'intérêt et de finalité que s'il concerne l'ensemble de la population, notamment ceux qui sont les plus fragiles.

C'est pour cette raison que nous sommes particulièrement attentifs au respect des clauses d'insertion que stipulent les marchés publics. Là encore, notre volontarisme est récompensé.

L'an dernier, 226 000 heures d'insertion ont été réalisées sur 236 chantiers. C'est 13 % de plus qu'en 2017 et 34 % de plus qu'en 2016.

Plus de 250 entreprises et 26 structures ont été partie prenante de ce dispositif qui impose l'embauche de demandeurs d'emploi. C'est notamment le cas des chantiers du tramway et du programme de rénovation urbaine.

Parmi les 700 bénéficiaires, un sur deux habite un quartier prioritaire. C'est la preuve que nous œuvrons pour l'essor de notre territoire en faisant en sorte que personne ne reste sur le bord de la route.

C'était un engagement que nous avions pris. Il traduit notre volonté d'aider au plus près ceux qui en ont le plus besoin.

Christophe Béchu
Président d'Angers Loire Métropole

SOMMAIRE

03 I Actu
- Après les promesses, les embauches I 3
- Opération bâtiment et travaux publics place du Ralliement, fin avril I 4
- Priorité à l'économie circulaire I 5

06 I Le point
- Territoire intelligent, votre quotidien de demain

LE POINT MÉTROPOLE

Territoire intelligent, votre quotidien de demain

Si le territoire angevin fait figure de proue en matière d'électronique et de numérique, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers ont décidé de franchir un nouveau cap.

En décembre dernier, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers enclenchaient une nouvelle étape de leur ambition en matière de "ville intelligente". Mais de quoi parle-t-on? "Il s'agit d'optimiser les services publics, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et d'économiser nos ressources en s'appuyant sur les technologies", résume Constance Nebbula, élue déléguée au Numérique et à l'innovation.

Pour mieux comprendre: les candélabres, les feux de circulation, les poubelles, les bornes d'incendie pourront devenir connectés, permettant un ajustement en temps réel par les données qu'ils produiront. Celles-ci seront transmises à une "tour de contrôle" capable de les analyser rapidement et de remuer l'information suivie d'effets. Résultats: des rues désengorgées rapidement, des bennes à ordures vides en cas de besoin, des éclairages adaptés et des jardins arrosés seulement si la pluie n'est pas annoncée! Bref, une gestion plus efficace des services urbains.

"Le territoire intelligent s'inscrit dans une stratégie à long terme pour laquelle nous prévoyons une enveloppe de 120 millions d'euros pour les douze prochaines années. Cette stratégie porte des enjeux forts en termes de transition écologique, poursuit l'élue. Il s'agira en effet d'économiser nos consommations et nos ressources, mais aussi de mettre en place de nouveaux services aux habitants pour rendre l'action publique plus efficace". Et à la clé bien sûr: l'optimisation des coûts de fonctionnement des services publics. "La transformation s'amorce lentement vers qu'il est aujourd'hui pertinent d'en donner les contours. D'autant qu'un territoire intelligent se construit sur le long terme et ne peut se priver les bénéfices en matière de service public", précise à son tour, Franck Poquin, vice-président à l'Énergie, à l'agriculture et au Développement durable.

Quatre majors en lice

Sur la forme, Angers Loire Métropole et la Ville ont lancé, en décembre, un marché global de performance, ouvert à quatre des meilleures compétences. Quatre majors du bâtiment des travaux publics et des énergies (EDF, Vinci, Bouygues et Engie) y ont répondu et participeront à la phase de dialogue compétitif. "Le lauréat du marché, désigné à l'automne, se verra confier la conception, la fourniture et l'exploitation d'une plateforme de monitoring urbain et de gestion des données, mais aussi la pose et la maintenance des capteurs", précise Jean-Marc Verchère, adjoint à la Ville d'Angers en charge de la Vie de la Ville, du Logement et des Bâtiments.

Pour inventer le quotidien de demain, Angers et son agglomération ne partent pas d'une feuille blanche. Depuis le World electronics forum et, avant cela, la labellisation French Tech du territoire et la multiplication d'expérimentations innovantes, Angers est reconnu comme un "laboratoire" et comme place forte du numérique de l'électronique et de l'objet connecté. Son écosystème de production, regroupé au sein du cluster We Network notamment, concentre quatre entreprises leaders en Europe (All Circuits, AntexFlash, Eolane et Lacroix Electronics). Sans oublier les startup et autres entreprises innovantes qui ont pu bénéficier du grandir vivre à passer à l'international sous la bannière French Tech, renouvelée par l'État. ■

Chaque mandataire donne lieu à un groupement d'entreprises. EDF aux côtés, Vinci, Veolia Eau et Veolia Propreté, Bouygues Energies & Services et Bouygues Bâtiment Ile-de-France sont en lice pour le lot n°1 et Poulet et Bouygues avec Aximum.

Calendrier de la démarche

Décembre 2018 : lancement du marché global de performance.

De février à juillet 2019 : 4 candidats sont retenus pour participer à la phase de dialogue compétitif ouverte jusqu'à 2016.

Rentrée 2019 : étude du groupement d'entreprises lauréat du marché global devant que Angers Loire Métropole avec des élus représentants de chaque commune et des conseils des citoyens de quartier d'Angers.

2020 : ouverture des ateliers aux habitants pour imaginer les services de la ville et réaliser avec les usagers et de nouveaux services publics. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé pour associer les entreprises locales au territoire intelligent.

10 I L'événement
- Le centre de congrès rouvre ses portes

12 I Communes
- Trélazé : la manufacture des Allumettes renaît de ses cendres I 12
- Écuillé : les trois vies d'Augustin, paysan boulanger I 13

14 I Visite guidée
- Corné (Loire-Authion) : bientôt un nouveau pôle éducatif

15 I À l'affiche
- Foire-exposition : Angers, capitale du végétal

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédactrice en chef :** Nathalie Maire. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la particpation de Juliette Cottin. **Visuel de Une :** Hélène Poulard / Direction de la communication. **Renseignements pôle média et diffusion :** 02 41 05 40 91, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique :** Scoop Communication - 10536-MEP. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 67 000 exemplaires. **Dépôt légal :** 2e trimestre 2019 **ISSN :** 1772-8347.

PHILIPPE NOISETTE

Depuis janvier, XPO Logistics exploite la plateforme logistique de Leroy-Merlin sur le parc d'activité Ouest de l'Atlantique. Les recrutements se poursuivent pour atteindre 150 emplois sur le site, en 2021.

Après les promesses, les embauches

Les premiers recrutements ont suivi les bonnes nouvelles économiques de 2018. Fin mars, 306 emplois étaient déjà créés sur les 1 600 annoncés d'ici à 2024. 400 devraient l'être fin avril.

En annonçant la création de 70 emplois dans leur nouvelle plateforme logistique à l'Ouest du territoire, les pharmaciens Giphar avaient ouvert la voie en septembre 2017. Tout au long de l'année 2018, les bonnes nouvelles économiques se sont succédé aboutissant à la promesse de plus de 1 600 nouveaux emplois dans l'agglomération d'ici à 2024. Le 31 mars dernier, les tableaux de bord étaient sans équivoque. *"Toutes les entreprises tiennent leurs engagements. Fin mars, 306 nouveaux emplois avaient déjà été créés. Je n'y intègre par les transferts d'emplois amenés par Gamm Vert Synergies et par XPO Logistics qui exploite la plateforme Leroy-Merlin"*, constate Jean-Pierre Bernheim, vice-président en charge du Développement économique.

Coriolis, le spécialiste de la relation clients, a démarré en flèche avec 319 emplois au compteur, fin avril. *"Coriolis s'était engagé sur 300 postes, on sera plutôt à 360, dont 56 emplois francs issus des quartiers prioritaires,* précise l'élu. *La collaboration a fonctionné à plein régime au sein d'une cellule dédiée, mise en place par l'agence de développement Aldev, avec Pôle Emploi et Coriolis. Les bailleurs sociaux ont contribué à informer leurs locataires de ces opportunités d'embauche."*

Pour mémoire, le dispositif des emplois francs, testé à Angers depuis un an, vise à favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires, en contrepartie d'un soutien financier de l'État pour l'entreprise. Chez Giphar, 53 emplois en CDI et 15 emplois en CDD sont créés à ce jour, auxquels s'ajoutent 15 créations chez leurs transporteurs partenaires. Quant au leader européen de la protection du domicile et des alarmes connectées Vérisure, 24 salariés y sont opérationnels, avant la montée en puissance attendue ces prochaines semaines. Le contingent des 600 emplois consécutifs à l'arrivée du Groupe néerlandais Action, à l'Est du territoire, sera bien évidemment lié à la construction de leur plateforme à Verrières-en-Anjou qui n'a pas encore démarré.

Ce bilan ne doit pas éluder l'autre pan de l'économie locale. En 2018 : les industriels Bouvet SA, Scania et Valéo ont créé chacun une centaine d'emplois supplémentaires pour ne citer que ceux-là. Aldev a aussi accompagné près de 200 projets de développement décidés par les entreprises, aboutissant à plus de 500 nouveaux emplois. ■

LE CHIFFRE

+13 %

C'est la hausse du nombre d'heures travaillées dans le cadre des clauses d'insertion générées par les marchés publics, en 2018, soit 226 000 heures. Dans le même temps, 2 330 habitants ont (re)trouvé un emploi après avoir bénéficié d'un accompagnement dans lequel Aldev était impliquée aux côtés de ses partenaires dont Pôle Emploi.

Opération bâtiment et travaux publics place du Ralliement fin avril

Une opération concentrée sur les métiers du bâtiment et les travaux publics se tiendra les 26 et 27 avril, place du Ralliement à Angers, de 10 h à 17 h. L'occasion pour les demandeurs d'emploi (qualifiés ou non), les jeunes et les personnes en reconversion de s'informer sur les formations en présence des organismes Afpa, Greta, Cap Bâtiment. Près de 200 offres d'emploi seront proposées avec possibilité d'entretien avec les entreprises qui recrutent. Les conseillers Aldev et Pôle Emploi seront présents toute la journée. Sur place également, un simulateur de conducteur d'engin pour tester ses aptitudes. ■

THIERRY BONNET

Près de 200 offres d'emploi seront proposées fin avril.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelles sont vos habitudes alimentaires ?

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan alimentaire territorial (PAT), Angers Loire Métropole invite les habitants du territoire à participer à une enquête portant sur les habitudes alimentaires et d'achats. Jusqu'au 28 juin sur www.enquetealimentaire.aurangevine.org

Tout sur l'agriculture urbaine en 48 heures

Pour la première année, Angers rejoint le mouvement national des 48 heures de l'agriculture urbaine. Le week-end des 4 et 5 mai s'annonce 100 % végétal et pédagogique sur le village de l'agriculture urbaine, installé place Saint-Éloi (de 12 h à 18 h). De nombreux ateliers seront proposés pour fabriquer des mini-jardinières de balcon, des hôtels à insectes, des tours végétales, apprendre à rempoter ou encore découvrir l'aquaponie et les plantes à fleurs comestibles. De multiples acteurs se mobiliseront tout au long du week-end comme la jardinerie urbaine Jane, l'entreprise Sicle ou encore le centre de formation du Fresne et l'école de Pouillé aux Ponts-de-Cé qui ouvrira, le dimanche, son jardin partagé et son nouvel espace en permaculture (de 14 h à 18 h). Programmation complète sur www.les48h.fr

EN BREF

Environnement

"BESTIAIRE BOTANIQUE"

Quand les animaux rencontrent les plantes, cela peut donner une orchidée papillon, une oreille d'ours, une dent-de-lion… Présentée l'an dernier au Jardin des Plantes de Paris, l'exposition "Bestiaire botanique" est à découvrir à la maison de l'environnement jusqu'au 30 septembre. Tout le programme sur www.angers.fr/mde

Agriculture

AU PRÉ D'ANGERS

Le 11 mai, les jeunes agriculteurs du département se mobilisent au jardin du Mail à Angers, pour présenter leur métier et répondre aux questions des visiteurs. Au programme : animaux de la ferme (vaches, chèvres, moutons, lapins…), animations pour les enfants, ateliers culinaires et restauration 100 % locale. De 10 h à 19 h.

Journée découverte

FORUM DES MÉTIERS LE 16 MAI À ÉCOUFLANT

Les élèves des collèges Claude-Debussy, Jeanne-d'Arc, la Venaiserie et les collègiens et lycéens de Saint-Aubin-la-Salle auront la possibilité de découvrir les métiers des entreprises du secteur nord-est de l'agglomération. L'initiative, portée par Aldev, les clubs d'entreprises, le réseau Elantec, l'Enseignement diocésain, l'Éducation nationale et les établissements scolaires, vise à favoriser la rencontre entre professionnels et jeunes et à mettre en avant les métiers porteurs. Également ouvert aux jeunes et aux familles, de 16 h 30 à 20 h à l'espace Simone-Signoret, à Écouflant.

Priorité à l'économie circulaire

Codec comme Contrat d'objectifs déchets et économie circulaire. En signant ce document début avril, Angers Loire Métropole et l'Ademe ont acté un calendrier et des objectifs précis en matière de réduction des déchets. Le moyen? Développer l'économie circulaire par le recyclage, le réemploi, l'éco-conception et la mise en œuvre d'une économie de la fonctionnalité où le partage, l'échange de biens et la location prennent le pas sur la propriété individuelle. *"Par la diversité et la transversalité des actions à mener, ce contrat engage tout l'écosystème du territoire d'où la présence à nos côtés des chambres consulaires"*, souligne le président, Christophe Béchu. L'enjeu? Réduire chaque année de 1 % le volume des déchets ménagers, soit 5 kg de moins par habitant et par an, et de réduire de 1 000 tonnes par an le volume des déchets destinés à l'enfouissement. De la tenue de ces objectifs dépendra l'aide de 450 000 euros apportée par l'Ademe, de 2019 à 2021. *"L'économie circulaire est créatrice d'emplois locaux et non délocalisables"*, rappelle Arnaud Leroy, président de l'Ademe. Une dimension bien comprise par la Communauté urbaine, qui a confié le pilotage du Codec à son agence économique, Aldev. ■

Parmi les pistes d'action annoncées : l'amélioration du tri en déchèterie au profit du recyclage et du réemploi.

THIERRY BONNET

En mai, la nature en fête

Troc et bourse de plantes (Briollay, Saint-Barthélemy-d'Anjou), balades à pied, à trottinette et à vélo, visites de jardins partagés, expositions, tours en calèche et à poney (Montreuil-Juigné), découverte du marais (Briollay), jeu de piste, marché aux fleurs (Avrillé)… Les idées ne manqueront pas en mai pour profiter d'une nature pleinement en fête, aux quatre coins de l'agglomération. Chaque commune a pour cela concocté son propre programme tout comme la maison de l'environnement d'Angers, jusqu'au 16 juin. www.angers.fr ■

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Éric Godin

Maire de Rives-du-Loir-en-Anjou (Villevêque/Soucelles)

Vous avez été élu maire de la commune nouvelle en janvier dernier par le conseil municipal. Quel a été votre parcours?
Les maires, Daniel Clément et Gilles Samson, avaient signifié qu'ils ne souhaitaient ni l'un ni l'autre devenir maire de la commune nouvelle. Quand on me l'a proposé, cela a été une vraie surprise même si j'en suis à mon troisième mandat d'élu à Soucelles. J'ai toujours été engagé dans le milieu associatif, à l'école notamment, ou encore au sein du Plume Théâtre destiné aux enfants. Le lien social m'est très précieux.

Fusionner a-t-il été compliqué pour Soucelles et Villevêque?
Les communes travaillaient déjà au sein d'un syndicat intercommunal sur l'enfance et la jeunesse, notamment. Cette fusion s'est imposée de façon naturelle. Sans parler de l'intérêt évident qu'il y a à mutualiser les moyens financiers et surtout humains.

Sur quels projets vous êtes-vous déjà engagé depuis que vous êtes maire?
Pour ajouter à l'identité culturelle et touristique déjà forte de la commune, je vais signer une convention avec la Maison internationale des écritures et des littératures (Miel) en vue de créer une Maison de la poésie. Celle-ci aura vocation à promouvoir les lettres, la poésie auprès des enfants et des publics. Nous avons commencé également à aménager un espace détente, pêche et pique-nique pour les familles, côté Soucelles, pour faire le lien avec la plage et le moulin de Villevêque, situés juste en face. ■

Territoire intelligent, votre quotidien de demain

Si le territoire angevin fait figure de proue en matière d'électronique et de numérique, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers ont décidé de franchir un nouveau cap.

En décembre dernier, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers enclenchaient une nouvelle étape de leur ambition en matière de territoire intelligent. De quoi parle-t-on ? *"Il s'agit d'optimiser les services publics, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et d'économiser nos ressources en s'appuyant sur les technologies"*, résume Constance Nebbula, élue déléguée au Numérique et à l'Innovation.

Pour mieux comprendre : les candélabres, les feux de circulation, les conteneurs, les parkings… pourront devenir communicants, permettant un ajustement en temps réel par les données qu'ils produiront. Celles-ci seront transmises à une "tour de contrôle" capable de les analyser rapidement et de renvoyer l'information suivie d'effets. Résultats : des rues désengorgées rapidement, des bennes à ordures vidées en cas de trop-plein uniquement, des parcs et des jardins arrosés seulement si la pluie n'est pas annoncée ! Bref, une gestion plus efficace des services urbains.

"Le territoire intelligent s'inscrit dans une stratégie à long terme pour laquelle nous prévoyons une enveloppe de 120 millions d'euros pour les douze prochaines années. Cette stratégie porte des enjeux forts en termes de transition écologique, poursuit l'élue. *Il s'agira en effet d'économiser nos consommations et nos ressources, d'améliorer et de proposer de nouveaux services aux habitants pour rendre l'action publique plus efficace"*. Et à la clé bien sûr : l'optimisation des coûts de fonctionnement des services publics. *"La transformation s'annonce tellement vaste qu'il est aujourd'hui périlleux d'en donner les contours. D'autant qu'un territoire intelligent se construit avec les habitants à même d'exprimer les besoins en matière de service public"*, précise à son tour, Franck Poquin, vice-président à l'Énergie, à l'Agriculture et au Développement durable.

Quatre majors en lice

Sur la forme, Angers Loire Métropole et la Ville ont lancé, en décembre, un marché global de performance pour s'octroyer les meilleures compétences. Quatre majors du bâtiment, des travaux publics et des énergies (EDF, Vinci, Bouygues et Engie)* y ont répondu et participeront à la phase de dialogue compétitif. *"Le lauréat du marché, désigné à l'automne, se verra confier la conception, la fourniture et l'exploitation d'une plateforme de monitoring urbain et de gestion des données, mais aussi la pose et la maintenance des capteurs"*, précise Jean-Marc Verchère, adjoint à la Ville d'Angers en charge de la Voirie, du Stationnement et des Bâtiments.

Pour inventer le quotidien de demain, Angers et son agglomération ne partent pas d'une feuille blanche. Depuis le World electronics forum et, avant cela, la labellisation French Tech du territoire et la multiplication d'expérimentations innovantes, Angers est désormais parfaitement identifiée comme place forte du numérique, de l'électronique et de l'objet connecté. Son écosystème de production, regroupé au sein du cluster We Network notamment, concentre quatre entreprises leaders en Europe (All Circuits, Asteelflash, Éolane et Lacroix Electronics). Sans oublier les start-up et autres entreprises innovantes qui ne demandent qu'à grandir voire à passer à l'international sous la bannière French Tech, renouvelée par l'État. ■

Chaque mandataire donne lieu à un groupement d'entreprises : EDF avec Citelum, Veolia Eau et Veolia Propreté ; Vinci avec Cegelec IBDL, Orange et Saur ; Engie avec Suez et La Poste ; et Bouygues avec Aximum.

PHOTOS THIERRY BONNET

1/

1/ Le territoire intelligent permettra d'optimiser les services publics de toute nature, d'améliorer le quotidien des habitants et d'économiser les ressources à l'appui des nouvelles technologies. 2/ Munis de capteurs, les conteneurs et autres supports urbains deviendront communicants, permettant d'ajuster en temps réel l'intervention des services publics. 3/ Les jardins seront arrosés seulement si la pluie n'est pas annoncée !

2/

3/

Calendrier de la démarche

Décembre 2018 : lancement du marché global de performance.

De février à juillet 2019 : 4 candidats sont retenus pour participer à la phase de dialogue compétitif ouverte jusqu'à l'été.

Rentrée 2019 : choix du groupement d'entreprises retenu et création d'un comité de suivi par Angers Loire Métropole avec des élus représentants de chaque commune et des conseils des citoyens de quartier d'Angers.

2020 : ouverture des ateliers aux habitants pour relever les besoins en matière de relations avec les usagers et de nouveaux services publics. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé pour associer les entreprises locales au territoire intelligent.

THIERRY BONNET

AC Technologies, filiale d'All Circuits, s'est installée au sein du technocampus de l'électronique, à Verrières-en-Anjou, en mars. Ici lors de l'inauguration, le président, Christophe Béchu, Jean-Pierre Bernheim, vice-président en charge du Développement économique, et Bruno Racault, Pdg d'All Circuits.

La filière électronique accélère l'innovation

"Notre problématique aujourd'hui, c'est de trouver la taille critique pour exister face aux mastodontes étrangers et à la globalité du marché." Bruno Racault sait de quoi il parle. L'entreprise dont il a la présidence, All Circuits, est assise à la table du top 10 des sous-traitants électroniques européens (2 000 salariés, 320 millions de chiffre d'affaires). Elle excelle dans l'assemblage électronique pour l'industrie automobile notamment.

Sa filiale AC Technologies, et son équipe d'ingénieurs, vient de s'installer dans le tout récent technocampus de l'électronique basé à la Wise'Factory, à Verrières-en-Anjou. Sa mission : concevoir des produits intelligents pour des entreprises innovantes. Le lieu s'y prête via la mise à disposition de matériels et de machines. L'occasion fructueuse aussi de se mêler à l'écosystème local. *"C'est tout l'enjeu de cette refondation en technocampus. Quatre ans après sa création ici même, la Cité de l'objet connecté a intégré notre cluster électronique du Grand Ouest pour élargir le champ des possibles sur toute la chaîne de création de valeur : de la conception à la production en plus ou moins grandes séries, en passant par le prototypage,* explique Sébastien Rospide, directeur de We Network.

> ***"Le technocampus de l'électronique va bénéficier à toute la filière."***

Les entreprises s'engagent dans une course à l'innovation et certaines d'entre elles choisissent de créer avec l'internet des objets des produits et services connectés toujours plus intelligents." Le directeur général d'Éolane, Sébastien Chatelier, ne dit pas autre chose : *"La révolution digitale de l'industrie électronique se fera dans les objets concrets. Nous sommes capables d'accélérer le mouvement dans le cadre de ce nouveau partenariat. Le temps où nous demandions quel serait le dernier survivant d'une filière moribonde est dépassé." "Et c'est bien toute la filière qui en bénéficie",* souligne le président, Christophe Béchu.

Un avis que partagent les leaders angevins européens tels qu'Éolane, All Circuits, Lacroix, Tronico. *"Nous dépassons la notion de concurrence pour nous unir au profit de l'innovation afin de redonner à l'industrie électronique française toute la place qui lui revient"*, conclut Bruno Racault. En soutien au projet, Angers Loire Métropole attribuera à We Network 230 000 euros par an, de 2019 à 2021. La Région versera 535 000 euros par an sur la même période. S'y ajoutent 3 millions d'euros de l'État au titre du Plan Investissements d'Avenir. ■

“Le renouvellement du label French Tech est une reconnaissance pour notre écosystème”

Le 4 avril, le secrétaire d’État au Numérique, Cédric O, annonçait le renouvellement du label Angers French Tech. *“Une vraie reconnaissance nationale et régionale pour la soixantaine d’entreprises et la structure publique d’Angers Technopole impliquées dans l’élaboration de notre dossier. Nous avons cadré la feuille de route pour les trois années à venir. Celle-ci visera à faciliter le développement des entreprises innovantes en y intégrant de la tech et à rendre notre territoire plus attractif”*, explique Michel Perrinet, délégué territorial d’Angers French Tech et président de la coopérative créée il y a un peu plus d’un an. À la différence du premier label attribué en 2015, le nouveau, intitulé Communauté French Tech, s’annonce davantage comme une bannière entrepreneuriale mise à disposition des entreprises innovantes et celles prêtes à passer à l’international. *“Cette labellisation conforte les actions que nous menons au sein de la coopérative Angers French Tech, tant sur le rayonnement à l’international que sur l’action locale.”*

Un lieu totem

Avec le renouvellement du label, le territoire angevin est aujourd’hui particulièrement bien armé pour mener la révolution 4.0. D’un côté, le technocampus de l’électronique dédié aux industriels de la filière et à la production des produits connectés notamment *(lire page 8)*; de l’autre, le label Communauté Angers French Tech et son lieu totem – le Tiers lieu – axé sur l’innovation et l’usage du numérique. Inauguré fin février à Angers, le Tiers lieu occupe 1 600 m² en centre-ville dont 1 000 m² dédiés à l’hébergement d’entreprises innovantes. Locaux à ce jour occupés à 60 %. Exemple avec Parade, la filiale du groupe Éram, qui a choisi d’y installer une équipe technique *“pour être au cœur d’un écosystème technologique favorable à l’éclosion de nos deux projets de chaussures connectées: Parade Connect pour l’univers de la sécurité professionnelle et E-vone pour la détection de chute des personnes fragiles et vulnérables”*, ainsi que l’explique son directeur Franck Cherel. *“Le Tiers lieu va favoriser les échanges et les partenariats aptes à développer le business de demain. Cela répond à la stratégie d’innovation du groupe Éram.”* ■

THIERRY BONNET

Michel Perrinet, délégué territorial French Tech.

Le territoire intelligent, c’est aussi l’affaire des habitants

Depuis janvier, les élus d’Angers Loire Métropole vont à la rencontre de chaque commune. *“Une phase d’acculturation essentielle pour expliquer le projet, les enjeux et associer les conseils municipaux et les directeurs généraux”*, explique Franck Poquin, vice-président en charge de l’Énergie, de l’Agriculture et du Développement durable. *“Le projet suscite un fort intérêt, pas mal de questions et la volonté, déjà grande, d’y participer.”* Angers Loire Métropole mettra en place l’infrastructure centrale au territoire intelligent et déclinera les usages liés à ses compétences (mobilités, habitat, énergie, gestion des déchets, environnement et sécurité). Les communes pourront s’appuyer sur cette infrastructure pour identifier leurs propres besoins et développer des usages complémentaires et bénéfiques à tous les habitants. *“Au cours du deuxième semestre, les usagers seront directement associés dans les communes ainsi que les conseils des citoyens de quartier d’Angers”*, précise encore l’élu. ■

CORALIE PILARD

Élue angevine au numérique, Constance Nebbula à Écouflant, le 9 avril.

Le centre de congrès rouvre ses portes

**Après dix-huit mois de travaux, c'est un centre de congrès entièrement rénové et désormais baptisé Jean-Monnier qui rouvre.
Pour marquer l'événement, animations, visites, expositions et spectacles gratuits sont au programme des portes ouvertes des 4 et 5 mai, auxquelles tous les Angevins sont conviés.**

L'heure est aux dernières finitions. Au pas de charge. Le centre de congrès, désormais baptisé Jean-Monnier, s'apprête à rouvrir après un an et demi de lourds travaux de rénovation. Tous les Angevins sont invités le week-end des 4 et 5 mai à des portes ouvertes afin de redécouvrir le site et ses nouveaux aménagements imaginés par le cabinet d'architectes angevin Rolland et associés.
À commencer par les extérieurs, où un large vitrage recouvre désormais la façade de manière à apporter de la clarté à la structure, et une allure plus actuelle avec des lignes sans crête mais avec des ailettes permettant de jouer sur l'opacité. Quant aux entrées du boulevard Carnot, la principale, et de la place Mendès-France, elles ont été retravaillées pour davantage de visibilité et d'accessibilité. Avec notamment un parvis qui sera à terme desservi par le tramway.

Un auditorium flambant neuf

À l'intérieur, deux évolutions majeures. Tout d'abord, la création d'une extension en rez-de-jardin, à l'arrière du centre de congrès, donnant sur le jardin des Plantes. Ce nouvel espace offre des espaces modulables selon les usages, avec une salle de 400 m² dotée d'un amphithéâtre de 120 sièges, extensible à 260 grâce à une tribune télescopique. Le tout coiffé d'une terrasse susceptible d'accueillir des manifestations, tel un belvédère sur le jardin voisin.
L'auditorium a été également entièrement refait. Seule sa capacité de 1 200 places a été conservée. Pour le reste, la scène a été élargie, les gradins et la pente revus, les fauteuils changés, et l'acoustique reprise de fond en comble afin d'accueillir toutes sortes de manifestations (concerts, cinéma, conférences…) dans des conditions optimum. Cela grâce à des parois latérales faites de lamelles de bois ajourées avec des stores phoniques qui permettent, selon leur position, d'obtenir une acoustique variable.
Enfin, l'ensemble des circulations des visiteurs au sein de l'équipement ont été repensées, de même que les salles de congrès et de commission annexes. Le tout forme un ensemble très lumineux jouant avec les transparences.

Un agenda déjà bien rempli

Tous ces travaux, d'un montant de 20 millions d'euros, vont permettre à Angers de bénéficier d'un équipement phare qui offre désormais des conditions d'accueil dernier cri aux congressistes, spectateurs et artistes.
En attendant la tenue des 84 événements d'ores et déjà inscrits à l'agenda du centre de congrès d'ici à la fin de l'année, le week-end inaugural va permettre au public de se réapproprier le site et toutes ses fonctionnalités, avec les partenaires historiques que sont le conservatoire, l'ONPL, Premiers Plans, Le Printemps des orgues…
Au programme: visites, danse, théâtre, projections, ateliers cinéma, jazz, musique de chambre, découverte des métiers techniques du spectacle, concert de l'ONPL, ciné-concert.
Et des expositions, dont celles consacrées à Jean-Monnier, ancien maire d'Angers disparu le 26 octobre dernier, et au centre de congrès de 1983 à nos jours. *(Lire ci-contre).* ■

PHOTOS THIERRY BONNET

1/

2/

3/

4/

5/

PORTES OUVERTES

SAMEDI 4 MAI

- **Danse et théâtre** (Conservatoire, 10 h-12 h 30)
- **Ateliers mash-up et projections en continu** (Premiers Plans, 10 h-12 h 30, 14 h-18 h)
- **Orchestre et musique de chambre** (Conservatoire, 10 h-12 h 30)
- **Jazz** (Conservatoire, 14 h-15 h)
- **Conférences** (Cabinet Rolland & Associés, 14 h-18 h)
- **Découverte d'une mise en place de concert et des métiers techniques du spectacle** (14 h-16 h)
- **Concert autour des compositions de Pascal Jugy** (Conservatoire, 16 h-17 h 15)
- **Répétition générale de l'ONPL** (16 h-18 h)
- **Concert de l'ONPL**: Mendelssohn, Schumann et Stravinsky (20 h). *Gratuit sur inscription sur tourisme.destination-angers.com (rubrique "Billetterie" puis "spectacles et concerts)*

DIMANCHE 5 MAI

- **Projections en continu** (Premiers Plans, 14 h-18 h)
- **Ciné-concert "The Love Nest"** (15 h 30 et 17 h). *Gratuit sur inscription sur tourisme.destination-angers.com (rubrique "Billetterie" puis "spectacles et concerts)*
- **Orchestre d'harmonie municipale** (16 h-17 h)

ET TOUT LE WEEK-END

- Parcours de visite en continu
- Projection: le chantier du centre de congrès
- Expositions "Jean Monnier, un bâtisseur visionnaire" et "Le centre de congrès de 1983 à nos jours"
- Printemps des orgues
- Présentation des métiers et des offres de Destination Angers
- Espace bar (Giffard)
- Découverte de nouveaux bonbons angevins (QK Confiserie)

1/ Le nouvel auditorium de 1200 places avec des fauteuils plus confortables, des gradins réaménagés pour une meilleure visibilité, une scène élargie et une acoustique entièrement repensée grâce aux lamelles de bois posées sur les parois de la salle.

2/ L'extension en rez-de-jardin connectée sur le jardin des Plantes abrite une salle modulable de 400 m² avec un amphithéâtre de 120 sièges.

3/ L'ambiance intérieure du centre de congrès fait désormais la part belle aux matériaux clairs afin de donner à l'ensemble davantage de lumière et de transparence.

4/ Au-dessus de l'extension, un toit terrasse avec une vue imprenable sur le jardin des Plantes pourra accueillir des manifestations.

5/ Le vitrage de la façade est doté d'ailettes lumineuses qui permettent d'obtenir différents niveaux d'opacité.

PHILIPPE NOISETTE

52 logements ont déjà été livrés par Immobilière Podeliha à leurs occupants.

Trélazé

La manufacture des Allumettes renaît de ses cendres

Elles étaient trois allumettières à assister, en février dernier, à l'inauguration de la première résidence livrée par le constructeur et gestionnaire de logements, Immobilière Podeliha. Trois mémoires de femmes attachées à la manufacture, classée au patrimoine industriel du 20e siècle, où elles ont œuvré comme un millier d'autres jusqu'à sa fermeture en 1982. Livrés à leurs occupants en décembre dernier, les 52 premiers logements laissent présager une reconversion réussie du site de 6 ha. *"Pour mener ce projet, nous avons travaillé avec la Direction régionale des affaires culturelles, la Ville de Trélazé et les associations CLCV et la Sauvegarde de l'Anjou"*, explique Gonzague Noyelle, directeur général d'Immobilière Podeliha. *"Le site est sensible; les contraintes liées à la mémoire des lieux et à l'urbanisation devaient se croiser."* C'est par les halles B et C que le chantier a commencé: *"Les architectes ont respecté l'ordonnancement des lieux, mis en valeur les grandes ouvertures, les structures béton remarquables, le support du château d'eau, la cheminée, les restes du monorail et de ses aiguillages qui permettaient le transport des matières d'un bâtiment à l'autre..."* Ils sont aussi allés beaucoup plus loin en imaginant des luminaires en forme d'allumette, et en réussissant à conserver l'esprit industriel et béton jusque dans les halls d'entrée et les aménagements extérieurs. Fin 2019, l'opération sera reconduite sur les halles C et D avec à la clé 57 logements dont 36 en locatifs et le reste en accession sociale à la propriété. *"La reconversion de cette friche industrielle va permettre à terme de recréer un véritable quartier avec des commerces, des espaces paysagers, des lieux publics..."*, conclut Gonzague Noyelle. Le projet d'un restaurant est à l'étude tandis que l'enseigne Lidl y a déjà aménagé un magasin et un parking. ■

EN BREF

Loire-Authion

LOIRE ODYSSÉE DÉMARRE SA SAISON

Les bateaux promenade ont repris du service au départ du port Saint-Maur à La Ménitré. Balades commentées, les samedis et dimanches à 16 h (durée, 1 heure). 8 et 13 euros.

Avrillé

GÉNIE RACE LES 24 ET 25 MAI

Inspirée des parcours du combattant, la Génie Race, organisée en partenariat avec le 6e Génie, revient les 24 et 25 mai. Sur près de 7 km et 30 obstacles, le défi se relève par équipe de deux minimum, l'objectif étant d'arriver au bout. Au menu: barbelés, eau et boue à volonté. Réservé aux entreprises et aux associations le vendredi, le parcours est ouvert au public le samedi (dès 16 ans). Départ et arrivée au stade Delaune. Tarifs: 10 euros (16-17 ans), 25 euros (adultes). Inscriptions sur genieraceofficiel.com

Les Ponts-de-Cé

LA BAILLÉE DES FILLES AU CHÂTEAU FIN MAI

La Baillée des filles revient les 29 et 30 mai dans les douves du château. Au menu: tournoi de chevalerie, fauconnerie, démonstrations de béhourd (sport de combat) et de jeu de la soule pour les enfants, animations musicales, théâtrales, visite du château... À noter, l'installation de catapultes, la présentation d'un spectacle de batellerie, par Terre et Loire, au port des Noues. Sur place aussi, un marché médiéval et artisanal.

Écuillé

Les trois vies d'Augustin, paysan boulanger

C'est dans une ancienne bergerie de la ferme de la Casserie* qu'Augustin Sauldubois a installé son fournil "Du pain sur les planches", il y a bientôt un an. Dans ce petit local fait de bois, d'où se dégagent les bonnes odeurs gourmandes de brioches, pains, kouign-amann et autres quiches, le jeune paysan boulanger démarre sa troisième vie. *"J'ai commencé à travailler en donnant des cours de math et de physique dans un institut de formation, puis dans les métiers du son en tant que régisseur de l'espace culturel de l'université à Saint-Serge, avant d'intégrer l'équipe technique du centre national de danse contemporaine."*

L'autre virage professionnel se tient tout près du Quai, à la boulangerie des Carmes. *"Le patron Richard Ruan m'a fait découvrir le métier et m'a surtout fait confiance en m'embauchant sans formation ni diplôme. La démarche de m'installer à Écuillé, où j'habite, est encore l'histoire d'une belle rencontre avec Cécile et Alain Huet qui m'ont ouvert les portes de leur ferme. J'ai eu envie d'y créer une économie locale, en milieu rural, en privilégiant les circuits les plus courts possibles. Le tout en agriculture biologique."* Sa production, on peut la trouver sur le "Marché super" qui se tient à la ferme chaque vendredi, de 17 h à 20 h. Mais aussi chez deux maraîchers à Villevêque et Daumeray, dans des Amap de Briollay et de Cheffes et sur le marché de Feneu et de Juvardeil. Pour cela, Augustin compte quatre jours de fabrication, auxquels il faut ajouter le levage et le brassage "à l'ancienne" de la pâte. Une vie de passions bien remplie qui laisse encore de la place aux projets. *"Je pense installer un four à bois et aménager un espace de meunerie et de stockage de la farine. Et puis la culture et surtout la musique sont toujours dans un coin de ma tête, tout comme l'organisation d'événements agriculturels."* Pas étonnant alors qu'Augustin ait appelé son pain fétiche "le gros son". ■

PHILIPPE NOISETTE

Augustin Sauldubois a créé son fournil voici un an à la Casserie.

Portes ouvertes les 11 et 12 mai à la ferme de la Casserie, www.fermedelacasserie.com

** La ferme est à la fois une exploitation qui produit de la viande d'agneau bio et un lieu pédagogique qui accueille des crèches, écoles, accueils de loisirs et groupes d'établissements spécialisés.*

Sainte-Gemmes-sur-Loire

L'Art.Image, nouvel ancrage culturel

PHILIPPE NOISETTE

L'Art.Image, le nouvel espace culturel polyvalent de la commune, sera inauguré, sur les bords de la Loire, le 4 mai à l'occasion d'une journée festive. Si l'école de musique occupe les lieux depuis deux ans, c'est bien l'ensemble du bâtiment qui est désormais opérationnel. À savoir, une partie dédiée à la musique (école, formation musicale), aux activités de Familles rurales, au théâtre ou encore à la danse folklorique. Une autre occupée par la grande salle de loisirs et ses espaces de services (cuisine, loges…). Cette dernière comprend 450 places assises, dont 234 en gradins mobiles, et des espaces modulables. Elle peut accueillir spectacles, manifestations privées, expositions, etc. *"Cet espace culturel a été conçu en lien avec les habitants et les associations pour répondre à leurs besoins. Le 4 mai, nous serons heureux d'accueillir aussi les nouvelles familles"*, précise le maire, Laurent Damour. ■

Corné (Loire-Authion)

Bientôt un nouveau pôle éducatif

Les écoles et le restaurant scolaire seront bientôt réunis sur un même site au cœur du bourg.

Dans le bourg de Corné, les grandes maisons de maîtres en tuffeau dressées le long de la rue Royale rappellent, par leur belle architecture et leurs parcs verdoyants, le riche passé agricole de ce village. Les cultivateurs du 19e siècle, situés au cœur de la vallée de l'Authion, y faisaient pousser notamment le maïs et le chanvre. Offrant toujours le calme de la vie rurale, le village de 3000 habitants sait aujourd'hui allier tranquillité et proximité de la ville. *"Il fait bon vivre ici,* affirme la maire déléguée, Marie-France Renou. *Nous ne sommes qu'à quinze minutes du centre d'Angers et nous avons sur place tous les services et les commerces nécessaires à la vie quotidienne."* Médecin, kinésithérapeute, boulangeries, boucherie, tabac, pharmacie, supermarché… De quoi en effet subvenir au quotidien des habitants. Traversé par l'Authion et distant de seulement 7 km de la Loire, le village fait partie de la commune nouvelle Loire-Authion. À ce titre, il a rejoint en 2018 les rangs d'Angers Loire Métropole, la communauté urbaine. Avec des programmes neufs en construction, Corné a accueilli depuis 2015 plus de 250 nouvelles familles dans les lotissements du Clos-de-la-Motte et des Rioux.

REPÈRES

POPULATION : 2950 habitants
SITUATION : Est d'Angers
À DÉCOUVRIR : bords de l'Authion, maisons à architecture remarquable, église Saint-Blaise
SITE INTERNET : www.loire-authion.fr

Marie-France Renou, maire déléguée de Corné.

"Une deuxième tranche arrivera dans les cinq ans avec 170 logements supplémentaires", indique la maire. Un développement qui implique d'anticiper les futurs équipements et aménagements, en termes d'éducation notamment. L'équipe municipale planche ainsi sur un projet de nouveau pôle éducatif. *"Nous voulons rapprocher les deux écoles, qui comptent 320 élèves, et le restaurant scolaire, aujourd'hui distants. La nouvelle structure sera installée en plein centre-bourg. Pour nous, c'est aussi une façon d'améliorer l'attractivité du village"*, conclut l'élue. La livraison est prévue pour septembre 2022. ■

Les marcheurs affectionnent les bords de l'Authion.

PHOTOS PHILIPPE NOISETTE

DES BORDS DE L'AUTHION MIS EN VALEUR

Sur les rives de l'Authion, différents aménagements incitent les habitants à profiter des services et des loisirs offerts dans cet écrin de verdure. Ainsi, l'espace Séquoïa, qui accueille conférences et spectacles, et le centre socio-culturel, avec la médiathèque et la ludothèque, y sont implantés. Les jeux pour enfants et les équipements sportifs avec terrains de foot et de tennis, parcours santé et skate-park attirent les familles et les sportifs sur les bords de la rivière.

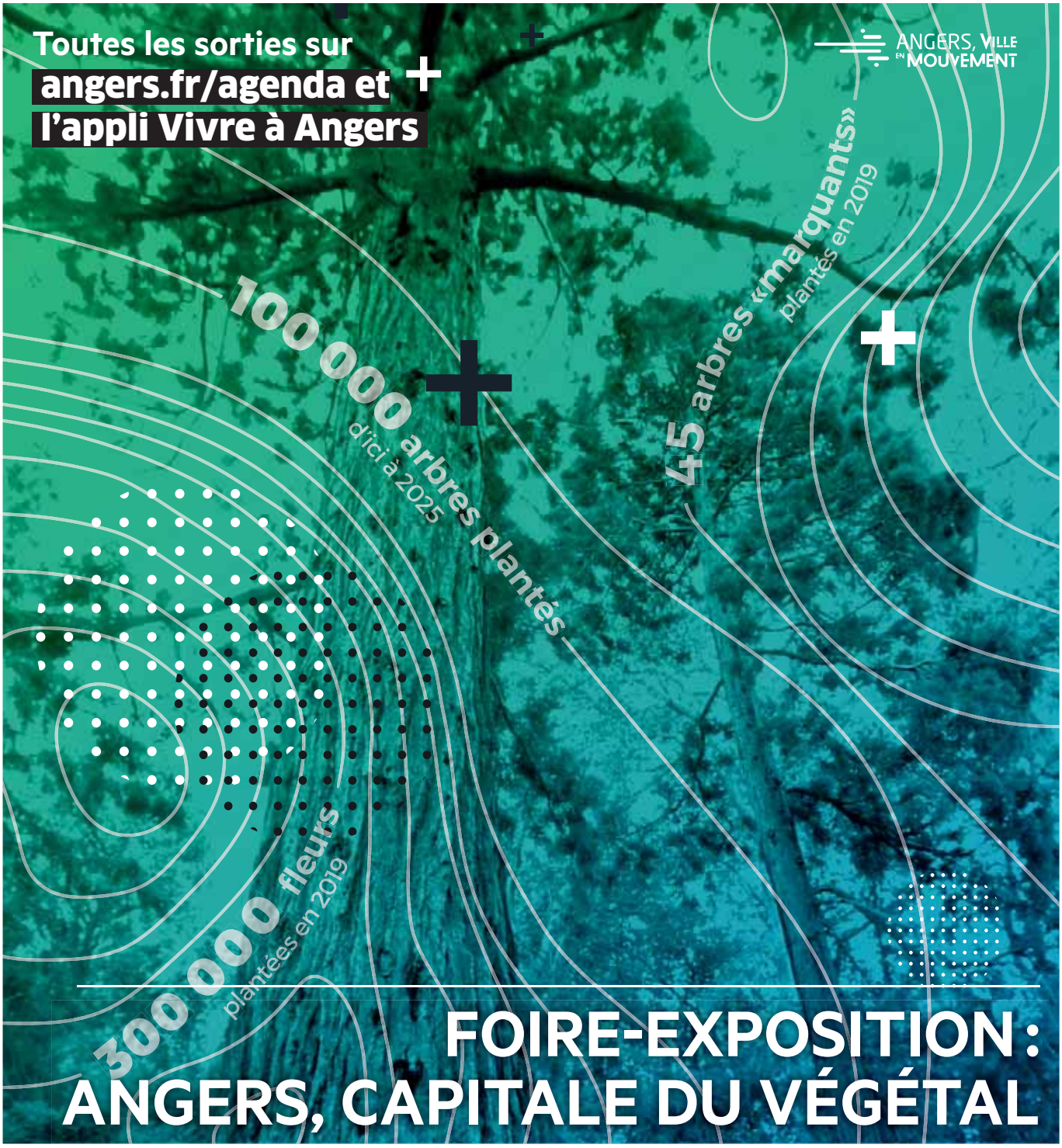

FOIRE-EXPOSITION : ANGERS, CAPITALE DU VÉGÉTAL

DIRECTION DE LA COMMUNICATION / VILLE D'ANGERS / GRAPHISME : C. LAMBERT / PHOTO : T. BONNET

Fin avril, la Foire d'Angers revient au parc des expositions. Ce rendez-vous du printemps réunit chaque année près de 43 000 visiteurs et 400 exposants. La Ville d'Angers y présentera son ambition végétale. Le stand "Angers, capitale du végétal" reviendra sur la végétalisation de la ville et sur les grands projets urbains. L'action des habitants y sera aussi expliquée, ainsi que le rôle de l'arbre en ville. La maison de l'environnement animera des ateliers, les 26 et 27 avril, pour apprendre à construire des abris à insectes (animations de 15 minutes, dès 4 ans).
En cette année anniversaire du premier alunissage, 600 m² d'exposition seront par ailleurs consacrés à la Lune et à la conquête de l'espace. L'univers du gaming et le trial indoor seront les deux grandes nouveautés de cette édition 2019.

Parc des expositions, du 25 au 29 avril, de 10 h à 19 h 30. Entrée, 3 euros. Gratuit, moins de 12 ans. Gratuit, le 25 avril. Toute la programmation sur www.foire-angers.com

Comment mangez-vous aujourd'hui ?

...ET DEMAIN ?

PARTICIPEZ SUR **ENQUETEALIMENTAIRE.AURANGEVINE.ORG**
DU 1ER AVRIL AU 28 JUIN 2019

Création : annelyse.fr

aura agence d'urbanisme de la région angevine

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

angers loire métropole communauté urbaine